

fut que je devais partir « le plus tôt possible ». Le lendemain matin, je n'ai pas été autorisée à me rendre à l'école afin d'éviter de créer des remous.

Le 30 mars, j'ai quitté l'école et la nouvelle Fraternité Saint-Pie X pour pouvoir observer fidèlement ce que j'avais promis d'observer le jour de mon engagement dans cette Fraternité bien-aimée, telle que fondée par Mgr Lefebvre.

En ce moment, je suis très bien accueillie par les fidèles de la Mission Saint-Grégoire de l'abbé King à Southport. Je peux assister à la messe tous les jours et préparer la prochaine étape de ma vie religieuse.

Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien vraiment merveilleux au cours des derniers jours de ma présence à Saint Michael's School. Cela m'a aidé à traverser ces heures douloureuses. J'ai été frappée par le chagrin que beaucoup d'entre vous ont exprimé d'une manière ou d'une autre. Cela m'a rendu plus consciente du lien fort de la Charité qui nous unit en Notre Seigneur Jésus-Christ et que nous avons tissé ensemble au cours des quinze dernières années. Ce lien reste intact, il a peut-être même gagné en force alors que nous partions la douleur d'une séparation brutale. Je vous garde tous dans mes prières, surtout pendant la Messe. Si l'un d'entre vous plaît, continuez à prier pour moi aussi !

Que Notre-Dame vous garde tous dans son Cœur Douloureux et Immaculé qui sera toujours notre point de rencontre.

Cordialement,

Sœur Marie-Elisabeth



Le deuxième événement est la venue dans une école de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en Suisse de Mgr Vitus Huonder, ancien évêque du diocèse de Coire, pour y prendre sa retraite.

Vitus Huonder est né le 21 avril 1942 à Trun dans le canton des Grisons. Il a étudié à l'abbaye d'Einsiedeln puis à l'athénée pontifical Saint-Anselme à Rome, enfin à l'université de Fribourg à nouveau en Suisse où il a obtenu sa licence universitaire et en 1973 son doctorat en théologie.

Il a été ordonné prêtre le 25 septembre 1971 (donc dans le nouveau rite) par Mgr Johannes Vonderach et consacré évêque de Coire (ce diocèse comprend les cantons des Grisons et de Zurich) le 8 septembre 2007 par Mgr Amédée Grab. Dès lors se pose la question de la validité de son ordination et de sa consécration. On sait que Mgr Lefebvre n'hésitait pas à réordonner sous condition les prêtres ordonnés dans le nouveau rite. Quant aux évêques consacrés dans le rite de Paul VI, le seul exemple connu d'un évêque ayant rejoint la Tradition est celui de Mgr Lazo¹. Ce retour à la

¹ — Voir sa belle profession de foi dans *Le Sel de la terre* 26, p. 162. Il disait entre autres : « Je ne suis pas la Rome maçonnique. Le pape Léon XIII a condamné la franc-maçonnerie

Tradition s'est déroulé après la mort de Mgr Lefebvre, mais la Fraternité Saint-Pie X s'était gardée, par prudence, de lui demander d'assurer des fonctions épiscopales.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2011, Mgr Huonder a été président de la Communauté de Travail des Églises Chrétiennes en Suisse, où il céda la place à une « pasteur anglicane », Adèle Kelham, jusqu'alors vice-présidente de la CTEC¹.

Mgr Huonder a aussi été Délégué de la Conférence épiscopale suisse dans la Commission de discussion judéo/catholico-romaine de Suisse (JRKK, en allemand).

Sous sa présidence, cette Commission a conçu et préparé le premier *Dies iudaicus* (jour du Judaïsme). Il a eu lieu en Suisse le 20 mars 2011, puis a été étendu à d'autres pays. On lit dans le message de Mgr Huonder à cette occasion :



Mgr Huonder et la « pasteur » Adèle Kelham

Le deuxième dimanche de carême, le 20 mars 2011, la Conférence des Evêques suisses instaure le *Dies iudaicus*, le jour pour le peuple juif.

Cette journée a un double but. Elle doit nous rappeler les racines juives de la foi chrétienne. Elle doit par là même nous rendre conscients du lien particulier qui unit les chrétiens au peuple juif. [...]

Si le premier objectif du *Dies iudaicus* est de nous tourner vers le passé, en considérant le peuple aux douze tribus et l'origine de la foi chrétienne, la réalité effective de la solidarité avec le peuple juif veut nous rappeler la responsabilité permanente, toujours actuelle de l'Église à l'égard du peuple juif.

Les agressions effroyables envers ce peuple durant la Seconde Guerre mondiale ont amené l'Église à renouveler cette responsabilité et à faire des déclarations que nous pouvons lire dans le document conciliaire *Nostra aetate*. [...]

Devant la réalité effective qui fait que l'antisémitisme s'est de nouveau fortement propagé ces dernières années, l'Église ressent encore une fois le besoin d'en appeler, dans notre pays, à la solidarité avec le peuple juif. [...]

Je voudrais mettre en évidence ici la parole de saint Paul, qui se réfère à nos frères et sœurs juifs : « Car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables »

dans son encyclique *Humanae Genes* en 1884. Je n'accepte pas non plus la Rome moderniste. Le pape saint Pie X a condamné le modernisme dans son encyclique *Pascendi Dominici Gregis*, en 1907. Je ne sers pas la Rome contrôlée par les francs-maçons qui sont les agents de Lucifer, le prince des démons. » — Mgr Huonder est-il prêt à faire une telle déclaration ?

¹ — <https://www.cath.ch/arcivescovi-vita-des-rares-femmes-a-remplir-une-telle-fonction-au-plan-mondial-elle-remplace-mgr-vitus-huonder/>

s'agit plus de questions pratiques d'incorporation à l'Église, mais de questions doctrinales ardues.

Mgr V. H. : C'est peut-être l'impression que cela donne à l'extérieur. Mais il y avait également des préoccupations doctrinales avec la Fraternité à l'époque de Mgr Fellay. Ces questions peuvent peut-être devenir un peu plus claires maintenant.

Je ne sais pas si nous sommes dans une nouvelle ère glacière. Mais nous devons d'autant plus travailler pour arriver à une bonne solution.

Le T. : *Comment ? Qu'est-ce que la Fraternité devrait faire maintenant, ainsi que Rome, pour arriver vraiment à un accord ?*

Mgr V. H. : Avant tout, il faudrait en premier lieu reconnaître la mission des deux parties, même si l'on ne s'est pas encore unifié sur la théologie. La Fraternité devrait souligner plus positivement que c'est pour le Siège Apostolique une affaire sérieuse. Le Saint-Siège, à son tour, devrait honorer les efforts de la Fraternité et prendre ses préoccupations plus au sérieux.

Dans la Fraternité, on ne devrait pas avoir l'impression qu'elle serait simplement prise en charge pour pouvoir la circonscrire ultérieurement. Alors il serait plus facile de résoudre les problèmes théologiques qui existent parfois, en effet.

Le T. : *La Fraternité doit-elle accepter le Concile dans son intégralité ? Ou peut-il y avoir des formes de reconnaissance graduée, étant donné que les documents du Concile n'ont pas tous la même valeur ?*

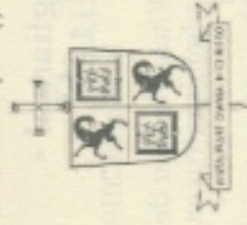
Mgr V. H. : C'est certain, on devrait s'appuyer sur ce principe. Tous les documents du Concile n'ont pas le même statut. Avant tout, les documents du concile Vatican II doivent être considérés davantage comme un développement de la période précédente.

De la part de la congrégation pour la Doctrine de la foi, il faudrait à nouveau s'appuyer sur le magistère préconciliaire pour aider la Fraternité à reconnaître le Concile. Il s'agit de mieux montrer la continuité de l'enseignement.

Lettre d'adieu de Mgr Vitus Huonder à ses anciens diocésains

Le 20 mai 2019 Mgr Vitus Huonder a écrit à ses anciens diocésains pour leur expliquer les raisons de son départ. Nous publions l'en tête de la lettre

et le dernier paragraphe avec la traduction :



DR. VITUS HUONDER BISCHOF VON CHUR

An

- Weibbischof Marian Eleganti
- die Priester und Diakone
- die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter in der Seelsorge
- die Gläubigen im Bistum Chur

7000 Chur, 20. Mai 2019/VII/ump

[...] *Ich selbst nehme nun, wie bereits bekannt, meinen Wohnsitz im Wohntrakt des Priesterhauses im Institut Sancta Maria in Wängs/SG. Dieses Institut gehört zur Priesterbruderschaft St. Pius X. Im Sinne von Papst Franziskus werde ich mich bemühen, dort zur Einheit der Kirche beizutragen, indem ich nicht ausgrenzen, sondern unterscheiden, begleiten und integrieren helfen möchte.*

Moi-même, comme cela se sait déjà, j'étais domicilié dans le bâtiment des prêtres de l'Institut Sancta Maria, à Wängs (Saint-Gall), Institut appartenant à la Fraternité Saint-Pie X. Dans l'intention du pape François, je m'efforcerai d'y contribuer à l'unité de l'Église désirant aider, non pas à marginaliser, mais à discerner, accompagner et intégrer¹. [...]

+ *Vitum, Episcopus*

Vitus Huonder

em. Bischof von Chur

CH-7000 Chur, Hof 19, Tel. 081 258 60 00, Fax 081 258 60 01
Postfach 70-150-4, E-Mail: kanzlei@bistum-chur.ch, Internet: www.bistum-chur.ch

¹ — Il est difficile de ne pas voir dans cette phrase une allusion au déplorable chapitre VIII de l'exhortation *Amaris laetitia* (19 mars 2016), qui exhorte à « un discernement pastoral empreint d'amour miséricordieux, qui tend toujours à comprendre, à pardonner, à accompagner, à attendre, et surtout à intégrer. »

Communiqué conjoint de Mgr Huonder et de M. l'abbé Pagliarani *

Le 20 mai 2019

Ce lundi 20 mai 2019, le pape François a relevé Mgr Vitus Huonder de sa charge d'évêque du diocèse de Coire, en nommant un administrateur en vue de l'élection de son successeur.

Selon une volonté exprimée depuis longtemps, Mgr Huonder se retire dans une maison de la Fraternité Saint-Pie X. Le seul et unique but de cette démarche est de se consacrer à la prière et au silence, de célébrer exclusivement la messe traditionnelle, et d'œuvrer pour la Tradition, unique moyen de renouveau de l'Église.

La Fraternité Saint-Pie X apprécie la décision courageuse de Mgr Huonder¹, et se réjouit de pouvoir lui fournir le cadre spirituel et sacerdotal qu'il désire si vivement. Puisse cet exemple être suivi par d'autres, afin de « tout restaurer dans le Christ ».

Monseigneur Vitus Huonder
Évêque émérite de Coire

Don Davide Pagliarani
Supérieur général FSSPX



In memoriam Paul Chaussée, 1932-2019

par un ami de Paul Chaussée

Paul Chaussée est né en novembre 1932, en Belgique, de nationalité Belge.

Dans ses ouvrages, il donne quelques éléments de son enfance et de sa jeunesse : élevé dans une famille catholique, à la campagne, il a acquis un bon sens et un attachement aux choses simples de la terre et de la création.

Il a fréquenté des mouvements de jeunesse, en particulier le scoutisme. Il a fait son service militaire dans une unité parachutiste, notamment au Congo belge (devenu Zaïre, puis RDC).

Il a gardé de son éducation une grande rigueur intellectuelle, un sens de l'organisation, un goût pour la lecture – la lecture méthodique, un crayon à la main. Il avait le sens de la synthèse et de la logique. Ses cours « d'éloquence » lui avait donné des principes pour parler en public, ce qu'il déplorait souvent, la surdité venant, ne plus voir chez les jeunes habitués des micros. A son contact, on mesurait la différence grandissante entre l'éducation de cette époque et celle d'aujourd'hui.

On apprend dans son livre *La Porte du Ciel*¹ qu'en 1953, son âme est en danger : sa famille se réunit auprès d'une statue de Notre Dame pour demander sa conversion.

Sa mère, peu de temps avant de mourir, le visita à Bordeaux en revenant de Lourdes et lui dit : « J'ai prié pour toi à la Grotte. » Il attribuait à cette prière familiale son retour à Dieu.

En effet, comme de nombreux jeunes de son époque, la fréquentation des milieux scouts infestés d'idées « nouvelles » (mais « vieilles comme le prince de ce monde », disait-il), l'avait poussé dans un premier temps vers l'évolutionnisme délirant d'un Teilhard de Chardin, et, dans la logique du refus de voir l'action de la Providence dans le monde, fasciné par les

* — Source : FSSPX-MG / FSSPX, *Actualités* - 20/05/2019.

¹ — Curieusement, l'évêque émérite de Coire signe cette appréciation louangeuse de son comportement.